



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 505

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Abrioux.

M. Jean-Claude Abrioux. Monsieur le Premier ministre, depuis que vous avez annoncé en novembre dernier, à grand renfort médiatique, un plan de lutte contre la violence à l'école, de nombreux incidents, allant jusqu'à la mort d'un élève, ont eu lieu dans nos établissements scolaires. Un climat de violence, tant verbale que physique, sans précédent dans notre histoire, ne cesse de se développer.

Le ministre de l'éducation nationale nous avait promis, il y a six mois, des réponses immédiates. Où sont-elles ? Quelle est leur efficacité quand un enfant peut être tué dans une salle de classe ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, vous posez une question extrêmement grave sur laquelle je souhaite qu'il y ait un consensus, au-delà de toutes les divergences politiques.

Nous avons effectivement élaboré un plan de lutte contre la violence à l'école, en liaison avec mes collègues du ministère de l'intérieur et du ministère de la justice, et, naturellement, avec ma collègue, Mme la ministre déléguée.

Ce plan donne de bons résultats lorsque les problèmes de violence ne sont pas aigus, mais il est insuffisant lorsqu'ils le sont trop, et nous avons eu une réunion ce matin pour voir comment l'élargir et le rendre encore plus efficace.

Cela dit, il ne vous échappe pas que les problèmes de violence dans ce pays dépassent la seule responsabilité de l'éducation nationale. La violence est importée d'ailleurs, et j'ai expliqué à deux ou trois occasions que je ne souhaitais pas qu'une civilisation qui n'est pas la nôtre s'implante sur notre territoire.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Qu'est-ce que ça veut dire ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. C'est pourquoi j'ai écrit au Premier ministre, au garde des sceaux et au ministre de l'intérieur pour demander une meilleure limitation des armes.

Tout à l'heure encore, j'ai rencontré des créateurs pour essayer de faire naître entre nous tous une charte destinée à limiter la violence et tous les actes qui y incitent, que ce soit dans les jeux télévisés, dans les programmes audiovisuels ou parfois simplement dans le langage.

La violence est à mon avis le problème le plus grave auquel notre société est confrontée. Le Gouvernement fera tout son possible pour lutter contre ce fléau. Je suis sûr que, si nous nous y mettons tous, avec l'aide de l'ensemble des élus de la représentation nationale et des personnalités d'influence, nous arriverons à l'extirper, ce fléau. Mais, je vous en prie, ne rendez pas l'école responsable de tous les maux de la société. Germe de la société, l'école en est aussi le reflet. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 505

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 avril 1998, page 2601

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 avril 1998